

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 84 (1958)
Heft: 6

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS DIVERSES

75^e anniversaire

M. *Adolphe Dätwyler-Gamma*, le chef estimé de la Dätwyler S.A., Manufacture suisse de Fils, Câbles et Caoutchouc à Altdorf, a fêté son 75^e anniversaire.

D'origine argovienne, il a mérité à tout point de vue la citoyenneté du pays d'Uri, grâce à son activité de près de quarante-cinq ans, et il prend place aujourd'hui parmi les personnalités qui ont conféré à Altdorf et à tout le canton d'Uri leur développement florissant et leur stabilité économique. En 1914, du fait de l'expérience acquise en Suisse et à l'étranger dans d'importantes usines de l'industrie des câbles et des machines, il fut chargé par le gouvernement uranais de réorganiser la Manufacture de câbles et caoutchouc d'Altdorf, alors dans une situation précaire. Il était difficile et audacieux d'établir un pronostic favorable quant à la vitalité de l'entreprise. L'assainissement lui réussit. La fabrique prit de plus en plus d'ampleur et d'importance.

La Dätwyler S.A. d'aujourd'hui occupe plus de 1200 personnes pour son programme de fabrication très varié, tandis qu'en 1914 il n'y avait que 45 ouvriers. Sur l'initiative d'Adolphe Dätwyler, l'entreprise d'Altdorf s'occupa, durant la seconde guerre mondiale, non seulement de la fabrication de caoutchouc synthétique, mais installa également la première usine suisse de régénération du caoutchouc, assurant par là la matière première nécessaire à la fabrication des pneus dans notre pays durant cette période de pénurie. Un autre grand mérite du jubilaire fut la fondation de la Fabrique de pneumatiques Firestone, à Pratteln, en l'an de crise 1934. Peu après la première guerre mondiale, le Syndicat des fabriques de fils et câbles, dont il fut le président durant dix ans, a été créé sous ses auspices. Il en est de même pour le Syndicat des fabriques de tubes isolants et tubes d'acier et, quelques années plus tard, pour le Syndicat des manufactures suisses de caoutchouc et thermoplaste, dont il est aujourd'hui encore le président. Son plus cher désir a toujours été de maintenir dans son entreprise des conditions sociales modèles, qui sont réputées bien au-delà des frontières du canton.

Nous présentons nos vœux les meilleurs au jubilaire et à son entreprise.

Foire de Lyon 1958

Lors d'une conférence d'information qui s'est tenue récemment à Lyon, les dirigeants de la Foire de Lyon ont fait part à la presse de différents projets destinés à donner à Lyon un rayonnement accru.

Tout d'abord, on a présenté aux personnalités présentes et aux journalistes trois films : « Grand Panorama », un documentaire sur la dernière Foire de Lyon, et des films de deux entreprises lyonnaises importantes. Ces films seront présentés dans de nombreuses villes de France lors d'une tournée de conférences. Axée sur l'idée « A l'occasion du bimillénaire de la ville de Lyon, l'Economie lyonnaise vous rend visite », cette mission aura un grand retentissement.

L'autre réalisation future est le Palais des Congrès internationaux, qui sera achevé fin 1958, début 1959. Il constituera un ensemble unique en France, qui n'aura d'équivalent en Europe que le bâtiment à usage similaire actuellement en construction à Liège. Il comprendra des bureaux, salles de commissions, un auditorium de 1450 places, un garage pour 500 voitures dans les sous-sols, un restaurant de 700 places, etc. L'auditorium sera doté de tous les équipements techniques actuellement connus d'amplification de la voix humaine, d'harmonie orchestrale ou vocale, de tra-

duction simultanée, de projection et de prises de vues cinématographiques, de réception et d'émission de télévision.

Un tel bâtiment ouvre à Lyon de multiples perspectives dans le domaine des festivals cinématographiques et de télévision, il permettra d'organiser des Salons spécialisés en marge de la Foire de Lyon et de combiner les réunions de spécialistes avec les expositions d'objets en rapport avec leur activité.

Isolation phonique et absorption du bruit par VETROFLEX dans une salle de jeu de quilles

(Voir photographie page couverture)

De campagnard qu'il était, le jeu de quilles s'implante de plus en plus dans les villes. Si de nombreux perfectionnements mécaniques et un plus grand confort des installations rendent ce jeu toujours plus populaire, il n'en entraîne pas moins de nombreux inconvénients pour les habitants du voisinage. Il est bien connu que celui qui est à l'origine d'un bruit n'en ressent généralement aucune gêne ; il n'en est pas de même de ceux qui, bien involontairement, doivent supporter le bruit, sont dérangés dans leurs occupations ou dont le repos est troublé. L'installation toujours plus coûteuse d'un jeu de quilles n'est admissible que si toutes les mesures sont prises pour empêcher les propagations des bruits vers l'extérieur ou dans les locaux voisins.

Les précautions à prendre sont de deux sortes :

- Empêcher la propagation des bruits d'impact par le sol, les fondations et les murs dans tout l'immeuble.
- Absorber au maximum les bruits aériens dans le local même.

L'isolation contre les bruits d'impact exige des mesures constructives qui doivent être prévues dès le début, sur plans déjà. Toute intervention après la construction devient très coûteuse.

La seule solution pratique possible consiste à poser tout le jeu de quilles sur une dalle en béton armé « flottante », séparée de tout élément de construction (sol, fondations, murs, piliers) par un matériau isolant éprouvé, de manière à éviter tout point de contact rigide.

De même pour empêcher la transmission des bruits d'impact latéraux, il est nécessaire de prévoir des murets de protection de chaque côté et contre la paroi de fond du jeu de quilles, ces murets étant construits sur la dalle flottante et séparés des autres parties de la construction par un matériau isolant.

Les plaques VETROFLEX employées comme isolant phonique dans de très nombreux cas et depuis plusieurs années ont donné, ici aussi, les meilleurs résultats.

Pour absorber au maximum les bruits aériens, un simple revêtement sous plafond d'un matériau plus ou moins absorbant ne suffit généralement pas. La nature, l'application et les formes du revêtement absorbant doivent être étudiées de façon très précise. Les calculs et la pratique montrent que non seulement le plafond mais les parois latérales et la paroi de fond doivent être revêtues d'un matériau possédant une grande efficacité d'absorption sur une gamme de fréquences aussi étendue que possible.

Les plaques VETROFLEX acoustiques possèdent précisément ces qualités et de plus ne sont pas hygroscopiques, sont imputrescibles, ininflammables, incombustibles et l'absence de perforations ou de rainures leur donne un aspect propre, clair et reposant.

Les expériences réalisées permettent d'insister sur le fait qu'il est préférable de confier l'étude et l'exécution des travaux de tout problème d'isolation phonique et d'acoustique à des maisons spécialisées compétentes.